

## POLICIER MUNICIPAL

**Secteur d'affectation** : Prévention et sécurité publique

**Nombre de postes** : 1

**Temps de travail** : Temps complet

**Durée de travail** : 35 heures

**Grade** : Gardien-brigadier ou brigadier-chef principal de police municipale

**Poste à pourvoir le** : 08/04/2024

**Date limite de candidature** : 10/03/2024

### **Descriptif du poste à pourvoir :**

La Commune de Saint Martin de Seignanx compte 6 209 habitants et se situe au sud du département des Landes à 10 kilomètres de l'aire urbaine Bayonne – Anglet - Biarritz. En fort développement urbain et démographique, chef-lieu du canton du Seignanx, elle est l'un des 8 membres de la communauté de communes du Seignanx. Sur un vaste territoire de 4 800 hectares, elle présente des problématiques à la fois rurales et urbaines. Le service de Police Municipale, créé en 2021 et composé de 3 agents au total, recrute par voie de mutation, un gardien/brigadier ou un Brigadier-Chef Principal.

### **Descriptif de l'emploi :**

Le policier municipal (h/f) exerce les missions de prévention et de surveillance nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assure également un service de proximité avec la population.

### **Les missions principales :**

- Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.
- Recherche et relevé des infractions.
- Rédaction et transmission d'écrits professionnels (Comptes-rendus de services, accueils, PV, rapports, mains courantes...).
- Accueil et relation avec les publics.
- Permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale.
- Funéraire : pose des scellés.
- Gestion des objets trouvés.
- Opérations Tranquillités Absences.
- Gestion des chiens catégorisés, des animaux en divagation, capture.
- Fourrières.

### **Profil du poste :**

- Être titulaire de la Fonction Publique Territoriale
- Être titulaire de la FIA.
- Être à jour des formations continues obligatoires (FCO), formations préalables à l'armement (FPA) et formations d'entraînement (FE) est souhaité.

- Connaître les pouvoirs de police du maire et attributions des administrations ainsi que les pouvoirs et attributions des services de la sécurité et de la justice
- Connaître les acteurs et intervenants de la sécurité et de la prévention
- Appliquer les techniques de neutralisation des armes et animaux dangereux
- Appliquer les techniques de communication, de gestion de conflit, de médiation ainsi que les techniques d'interpellation et d'intervention
- Maîtriser le fonctionnement des administrations et établissements publics, les instances, processus et circuits décisionnels
- Appliquer les techniques et outils de communication
- Connaître et appliquer les techniques de résolution des conflits et de médiation
- Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire sur son territoire d'intervention
- Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur
- Recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats
- Analyser rapidement une situation ou des événements imprévus
- Rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises
- Etablir et rédiger des rapports d'activités, des comptes rendus de mission d'ilotage et de prévention
- Développer l'information et le dialogue auprès de la population
- Appliquer les consignes visant au maintien de l'activité et de la sûreté des locaux, des agents du service et du public accueilli
- Faire preuve de rigueur, d'un fort esprit d'équipe, d'autonomie
- Être disponible
- Avoir un sens aigu du service public, une bonne condition physique
- Avoir le sens de l'écoute, de la médiation, calme, et une forte maîtrise de soi
- Respecter la déontologie
- Posséder de réelles qualités relationnelles
- Avoir le sens des responsabilités

**Contact et informations complémentaires :**

- Expérience de 3 à 5 ans souhaitée, débutants acceptés
- Le permis B est exigé
- Interventions ponctuelles en soirées et débuts de nuits, présence sur les différentes manifestations locales.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + IAT + CNAS + participation employeur pour une mutuelle labellisée, chèques cadeaux en fin d'année
- Armement : bâtons télescopiques, GAIL > 100 ml et < 100 ml, GPB.
- Logiciel métier : YPOK + 1 téléphone (PVe inclus) par agent + Portail citoyen.
- Pour plus d'informations relatives aux missions du poste et aux projets en cours, vous êtes invité(e) à prendre contact avec Monsieur Nicolas BIRET-ORMIERES, responsable du service.
- Envoyer CV + lettre de motivation avec vos prétentions salariales + dernier arrêté de situation administrative + 3 derniers comptes-rendus d'évaluation professionnelle à l'attention de M. le Maire, 47 place Oyon-Oïon, 40390 St Martin de Seignanx, ou par mail à l'adresse suivante : [rh.finances@saintmartindeseignanx.fr](mailto:rh.finances@saintmartindeseignanx.fr)